

Emploi

Formation

Orientation

Vie sociale



*Proche par principe*

# HISTORIQUE

*Rapport Schwartz - septembre 1981, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Texte fondateur des Missions Locales.*

Crées en 1982, les Missions Locales sont au centre de l'accueil et de l'accompagnement professionnel et social des jeunes. Elle agissent au quotidien pour la construction et l'animation de politiques locales d'insertion et de développement dans l'emploi.

Acteur incontournable du service public de l'emploi, la Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois, membre d'un réseau national composé de 445 structures et de 13 500 collaborateurs, propose sur son territoire, de par ses compétences reconnues sur les aspects de la vie quotidienne, de la santé, du logement, de la mobilité, de la culture et de la citoyenneté, un réel soutien dans l'accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans, vers l'emploi.

Inscrite au cœur de la politique en direction des publics en difficulté, la Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois contribue au développement local, en permettant un rapprochement des jeunes en demande d'insertion avec des entreprises en difficulté de recrutement.

Les années 2016 et 2017 sont pour les Missions Locales, une période charnière du fait de la mise en œuvre de l'article 46 de la loi du 08 août 2016 (dite loi travail ou loi El Khomery), qui par le biais du décret du 23 décembre 2016 et de l'instruction du 19 janvier 2017, entraîne une évolution du droit à l'accompagnement rénové et décloisonné. Cela se traduit par la création du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et la généralisation de la Garantie Jeunes. Un socle unique et adaptable pour un meilleur service tout au long du parcours.

Régis PONSICH, Directeur

Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 75 82 01 80

 [siege@missionlocalevalence.com](mailto:siege@missionlocalevalence.com)

 <https://www.missionlocalevalence.com>

 <https://www.facebook.com/mlvalence>

 @MissionLocale26

# Proche par principe

## Jeunes 16-25 ans

Sorti(e)s du système scolaire, quelque soit votre niveau, vous résidez dans une des communes de notre territoire d'intervention.



## La Mission Locale à votre service

- Accueillir,
- Informer,
- Élaborer un projet professionnel,
- Construire un parcours qualifiant,
- Accompagner la recherche d'emploi,
- Accompagner les entreprises dans leur prise de décision,
- Informer sur les droits et les questions de la vie quotidienne (santé, logement, mobilité, loisirs).



# Je m'Oriente

## Je cherche mon orientation

E2C

### Ecole de la 2ème Chance (E2C)

Parcours personnalisé et adapté aux besoins de chacun, co-construit avec l'adhésion du jeune. L'E2C propose un parcours en alternance (Centre de formation et Entreprises).

L'E2C s'adresse aux jeunes de **18 à 25 ans révolus**, sortis du système scolaire :

- sans qualification (niveau BAC non validé),
- sans emploi,
- en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Objectifs de la formation :

- Remise à niveau en français, mathématique et informatique,
- Découverte des secteurs d'activités et des métiers,
- Construction puis confirmation de son projet professionnel,
- Gagner en autonomie et entrer dans une vie active en le rendant acteur.

L'E2c propose une formation de 9 mois construite autour de 3 étapes (intégration progressive, émergence du projet professionnel et confirmation du projet professionnel).

Compétences

### Action d'orientation formation (compétences premières)

Ce dispositif est destiné à renforcer les savoirs de base, notamment en français et en informatique, une étape nécessaire pour prendre un nouveau départ et accéder à l'emploi.

Actions de formation gratuites et rémunérées de 450 heures en moyenne, financées par la région Auvergne Rhône-Alpes. Elles vous permettent, grâce à des périodes en centre et des alternances en entreprise, de conforter vos acquis et de confirmer votre projet professionnel.

Bilans

### Bilan de compétences (CIBC)

Il s'agit de vous permettre d'évaluer la pertinence de votre projet à travers 4 outils :

- Le diagnostic d'insertion professionnelle,
- L'aide et le soutien à l'orientation,
- La validation de projet,
- Le bilan de compétences.

La Mission Locale organise des rencontres avec des professionnels de divers secteurs d'activités où vous pouvez poser toutes vos questions utiles.

Des forums «découverte des métiers» sont proposés localement à échéance régulière.

## Je finalise mon projet par étapes avec mon conseiller

## Je valide mon projet par l'immersion en entreprise

### PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

La PMSMP permet de se confronter à une situation réelle de travail pour :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité,
- Confirmer un projet professionnel,
- Initier une démarche de recrutement.

D'une durée maximale d'1 mois, vous pouvez bénéficier d'autant de PMSMP que nécessaire, auprès de structures différentes.

# Je me forme

Obtenez un diplôme de type CAP, BEP, BAC PRO, un titre professionnel reconnu, préparez un concours.

## Les actions individuelles du Conseil Régional (API : Action Projet Individuel)

L'accès à ces formations nécessite d'avoir, au préalable, vérifié et validé son projet de formation par l'un des outils suivants :

- Compétences premières,
- E2C,
- Bilan de compétences,
- Période d'emploi.

Les demande de prise en charge sont instruites par les conseillers de la Mission Locale Agglomération et Territoire du Valentinois.

## Les parcours qualifiants du Conseil Régional (PQCP : Parcours de Qualification et de Certification Professionnelle)

Cette programmation d'actions collectives qualifiantes vise à professionnaliser les jeunes dans un secteur ou un métier précis, afin de faciliter leur insertion professionnelle. Elles peuvent permettre l'obtention du diplôme (CAP, BEP, BAC Pro...) ou d'un titre professionnel reconnu.

Toutes ces formations comprennent des périodes en organisme de formation et des périodes de stage. L'accès à ces formations nécessite d'avoir, au préalable, vérifié et validé son projet de formation.

*Ces actions sont financées par le Conseil Régional et sont donc gratuites. Elles ouvrent droit à une rémunération ou indemnité de stage.*



Les conseillers de la Mission Locale vous accompagnent dans votre projet de formation

Entretien individuel au cours duquel vous vous êtes informé(e)s sur les formations.

Accompagnement dans la validation de votre projet de formation.

Conseils sur les organismes de formation et les financements possibles.

## Les aides individuelles à la formation (AIF)

Il s'agit d'un dispositif de financement individuel porté par Pôle Emploi, mais que la Mission Locale peut initier. Cela concerne des besoins de formation non couverts par les achats collectifs de places de formation effectuées par la Région ou Pôle Emploi lui-même.

Le projet doit avoir été vérifié et validé en amont, par des outils adéquats (PCP, bilan de compétences, PMSMP).

*Il est nécessaire d'être inscrit à Pôle Emploi depuis au moins 1 mois.*

# Je cherche un Emploi

## Comment se préparer ?



*Rejoignez nos ateliers d'aide à la recherche d'un emploi*

- Elaboration du CV,
- Aide à la rédaction de la lettre de motivation,
- Soutien individualisé dans la recherche d'emploi,
- Consultation et mise en relation sur des offres,
- Simulation d'entretiens d'embauche.
- Ateliers alternance.

Un soutien dans vos démarches en lien direct avec un professionnel de l'entreprise



- Action parrainage,
- Contacts et visites entreprises,
- Informations collectives professionnelles.

Parlez-en à votre conseiller Mission Locale

04 75 82 01 80

Des mesures emploi, tremplin vers l'emploi durable



- Le contrat d'apprentissage,
- Le contrat de professionnalisation,
- Le contrat d'aide au retour à l'emploi durable (CARED)
- Le Parcours Emploi Compétence (CUI-PEC).

*Des professionnels à l'écoute de vos besoins*

# L'accompagnement vers l'Emploi

## Le PACEA

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement, qui s'ajuste en fonction de votre situation et de vos besoins. Il mobilise, par le biais d'un plan d'actions d'objectifs et phases, :

- Les différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle...),
- Les outils de la politique de l'emploi et de la formation,
- Ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

## Le PPAE

Le «**Projet Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi**» est une convention de cotraitance partenariale signée entre Pôle Emploi et la Mission Locale.

Caractéristiques : Proposer à des jeunes demandeurs d'emploi en grande difficulté, dont certains sont indemnisés (Allocation Retour à l'Emploi - ARE), un accompagnement individualisé en Mission Locale.

Le PPAE définit la nature et les caractéristiques de l'emploi ou des emplois recherchés, la zone géographique privilégiée, le niveau de salaire attendu en tenant compte des critères suivants :

- la formation du demandeur d'emploi,
- ses qualifications,
- ses connaissances et ses compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles,
- sa situation familiale,
- la situation du marché du travail.



## PARRAINAGE !

Valorisez vos compétences, votre potentiel et vos aptitudes

Ayez une meilleure connaissance du monde de l'entreprise

Bénéficier d'un soutien pour dépasser toute forme de préjugé et/ou de frein,

Développer votre réseau professionnel et personnel,

Renforcer votre confiance en vous.

### Le parrainage peut vous y aider

Vous êtes accompagné(e) et conseillé(e) par une personne extérieure à la Mission Locale (cadre ou retraité de l'entreprise). Votre parrain vous soutiendra et mettra à votre disposition sa connaissance et son réseau de professionnels pour votre recherche d'emploi.

Parlez-en à votre conseiller Mission Locale

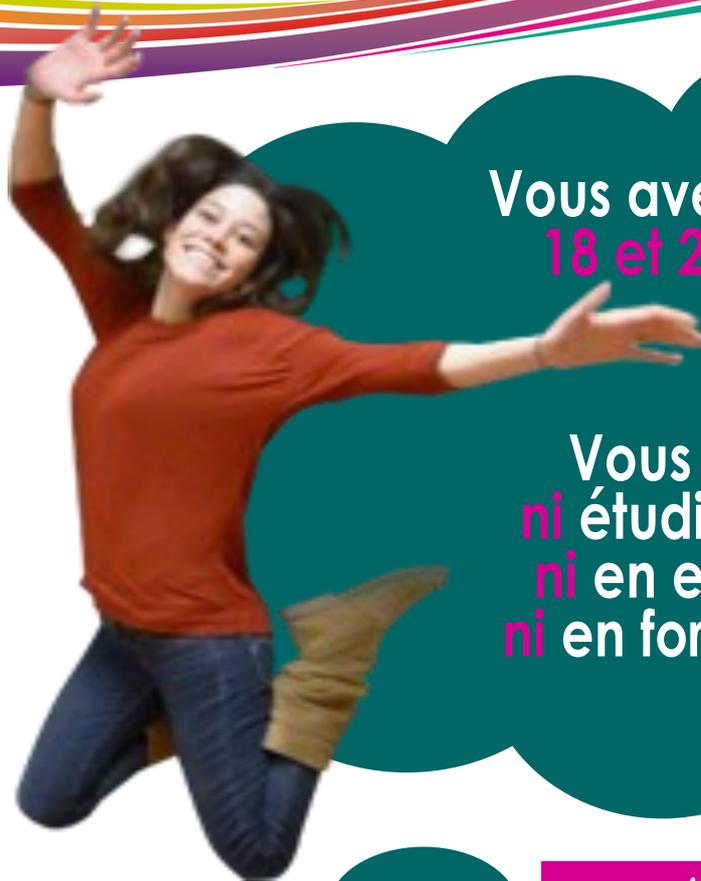
## Le PLIE

**DIEDAC PLIE**  
du Valentinois  
MOBILISE LES ÉNERGIES VERS L'EMPLOI

Vous rencontrez des difficultés particulières d'accès à l'emploi ? Bénéficiez d'un accompagnement renforcé, afin de vous aider à organiser les actions nécessaires à la réalisation de votre projet d'insertion dans l'emploi un emploi durable, avec le **Plan Local pour L'Insertion et l'Emploi (PLIE)**.

Latour Maubourg - 70 avenue de Romans - 26000 Valence

# La Garantie Jeunes



Vous avez entre  
**18 et 25 ans**

Vous êtes  
**ni étudiant(e)**  
**ni en emploi**  
**ni en formation**

Ce dispositif vous concerne

**GJ**

Garantie Jeunes

a pour but de vous amener vers l'autonomie, vous permettre d'acquérir des compétences concrètes qui vous aideront dans votre vie quotidienne et dans vos démarches professionnelles.

Vous recherchez un emploi, vous avez peu ou pas de revenus, vous êtes motivé(e) pour vous projeter dans votre avenir ?

**La Garantie Jeunes est une solution pour vous permettre de concrétiser vos projets.**

En appui de l'accompagnement, vient une garantie de ressources qui ne doit pas être assimilée à un salaire. C'est une allocation forfaitaire d'un montant équivalent au rSa.

## Libérer les potentiels

Un suivi personnalisé collectif et individuel pendant **1 an** pour accéder à un emploi, comprenant des périodes d'immersion en entreprises :

- stages,
- CDD,
- intérim,
- bénévolat,
- apprentissage,
- emploi d'avenir,

afin de découvrir le monde du travail et de nouveaux métiers. Vous pourrez ainsi acquérir de nouvelles expériences professionnelles que vous valoriserez sur votre CV.

Vous vous engagez pour une durée d'**1 an** période durant laquelle vous êtes accompagné(e) par un conseiller de la Garantie Jeunes.

# Ma Vie Quotidienne

## Mobilité

- Carte illico (jusqu'à 75% de réduction sur votre trajet TER),
- Location de scooter,
- la carte Oûra permet de se déplacer pour un prix modique par mois sur le réseau de bus,
- Accompagnement mobilité internationale par l'intermédiaire de partenaires (séjours linguistiques, stages et travail à l'étranger).

## Culture / Sport

- Accès à la carte M'ra,
- Accès gratuit à certains musées, concerts, spectacles...,
- Réduction sur les livres,
- Réduction sur la licence sportive.

## Logement

- Information et accompagnement vers l'hébergement de dépannage, d'urgence ou du logement autonome,
- Lien et orientation vers les partenaires spécialisés (CLLAJ, foyers des jeunes travailleurs, entreprise et habitat).

## Santé

- Information sur l'accès aux droits à la santé,
- Bilans de santé,
- Vaccination, consultation diététique, entretien psychologique,
- Formation secourisme, relaxation, gynécologie, contraception,
- Consultation tabac, alcool, cannabis, autres produits,
- Ateliers santé en partenariat avec le Centre de santé et la Mutualité Française Rhône-Alpes

## Citoyenneté

- Comprendre vos droits,
- Lutter contre toute forme de discrimination.

# Quelques chiffres 2017...

668

JEUNES ONT ACCÉDÉ  
À UN EMPLOI

2 203

JEUNES  
ACCOMPAGNÉS

LA MISSION  
LOCALE  
AGGLOMERATION  
ET TERRITOIRE DU  
VALENTINOIS EN  
QUELQUES  
CHIFFRES...

273

ENTRÉES EN  
FORMATION

95 %

SONT ISSUS DU  
TERRITOIRE DE  
VALENCE AGGLO

268

PERMANENCES  
DELOCALISÉES



# Nous rencontrer



## Contactez les sites

### **VALENCE - 26000**

#### **GANGLOFF**

Immeuble Président Herriot  
3 allée Bernard Gangloff  
Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 75 82 01 81

#### **LE FORUM**

7 avenue de Verdun  
Tél. 04 75 82 03 40 / 04 75 82 01 80

## Contactez les permanences

### **Chabeuil - 26120**

#### **CENTRE MEDICO SOCIAL**

Rue des Cerisiers  
Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 72 82 01 81

### **Portes-lès-Valence - 26800**

#### **PÔLE SOCIAL**

Rue Francis Jourdain  
Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 75 82 01 81

### **Guilherand-Granges - 07500**

#### **MAIRIE**

1 place des Cinq Continents  
Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 75 82 01 81

### **Saint-Péray - 07130**

#### **MAIRIE**

Place de l'Hôtel de Ville  
Tél. 04 75 82 01 80 - Fax. 04 75 82 01 81

# Notre partenariat

## INSTITUTIONNEL

Communes  
Conseil Départemental  
Etat  
Europe  
Région  
Valence Romans Agglo

## TECHNIQUE

AFPA  
CAP EMPLOI  
CIDFF  
CRDI (Centre Ressources Directh Idee)  
DIEDAC-PLIE  
EI (Entreprises d'insertion)  
Organismes de formation  
POLE EMPLOI  
SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique)

## EMPLOI

Entreprises du bassin d'emploi  
Chambres consulaires  
Service public de l'emploi

## SOCIAL

CADA (centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile...)  
Centre de Santé Jeunes  
CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)  
CMS (Centre Médico Social)  
Maisons de Quartier  
MPT (Maisons Pour Tous)  
Pôle Insertion



Immeuble Président Herriot  
3 allée Bernard Gangloff  
BP 82148  
26021 Valence Cedex



04 75 82 01 80



04 75 82 01 81



[siege@missionlocalevalence.com](mailto:siege@missionlocalevalence.com)



<https://www.missionlocalevalence.com>



<https://www.facebook.com/mlvalence>



@MissionLocale26



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

